

Séance du 30 Juin 2022

**Nombre de  
conseillers**

- en exercice	15
- présents	9
- votants	11
- absents	6
- exclus	0
- vote pour :	11
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	22/06/22

L'an deux mille vingt deux, le trente Juin à 20 heures 30, régulièrement convoqué, s'est réuni aux nombres prescrit par la loi, à la mairie de Planioles, sous la présidence M. Guy LACOUT.

**Etaient présents :** BAGNAUD Jean-Philippe, CARSAC Lucette, FARGUES Alain, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, MONTJAUX Morgan, ROURA Guillaume, REY Frédérique, SEBAA Stéphane,

**Absents/Excusés :** FOUQUET Camille, GARCETTE Pascale (pouvoir à Mr LACOUT G), FELIX Dimitri, LACHERET Jean-Christophe, MAZET-LACOMBE Emeline (pouvoir à M. FARGUES A), TAURAND François.

Délibération n°  
CM30062022-04

**OBJET**

*Décision  
modificative  
transfert de  
crédit à  
l'opération voirie*

**Secrétaire de séance :**

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal suite à l'aménagement de l'entrée de l'impasse de Vayrac, un géomètre est intervenu. Afin de régler la facture du géomètre il est nécessaire de faire une décision modificative budgétaire de transfert de crédit.

Dans le budget primitif, il convient de transférer 700 € à l'opération voirie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de transférer 700 € du compte 2111 au compte 21752.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 30 Juin 2022

*Acte rendu exécutoire  
après dépôt  
en Sous-Préfecture  
le 30 Juin 2022  
et publication ou  
notification  
du 30 juin 2022*

Le Maire,  
Guy LACOUT.

